



Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves allophones dans le second degré

« L'évaluation recouvre un ensemble complexe de conceptions et de démarches.

Le risque est alors grand, pour les enseignants, de se résoudre

à une réduction de cette complexité.¹ »

André de PERETTI (1916 – 2017)



La place de l'évaluation dans le développement des compétences des élèves allophones

Les élèves allophones ont un parcours scolaire antérieur de niveau équivalent dans leur pays d'origine, mais effectué dans une autre langue que le français, sauf dans le cas d'élèves non scolarisés antérieurement (NSA). Le défi pour eux est multiple : ils doivent non seulement acquérir rapidement un niveau de maîtrise de la langue française de scolarisation, permettant de suivre l'ensemble des enseignements du cursus ordinaire, mais aussi s'adapter à un autre système scolaire et progresser dans l'acquisition des exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le choix des compétences à évaluer, les modalités de passation, la transmission des résultats aux familles constituent donc des enjeux majeurs.

Comment mettre en place une évaluation positive et progressive qui prenne en compte les progrès des élèves allophones en langue de scolarisation, tout en développant leur autonomie dans les apprentissages ?

❓ Conseils pour adapter l'évaluation dans le cas des élèves allophones

Mettre en place un étayage est nécessaire pour adapter ou différencier l'évaluation afin de mettre en confiance les élèves allophones et de favoriser leur réussite. Les progrès effectués doivent permettre aux professeurs de réduire puis de supprimer les différents aménagements d'abord mis en place. Plusieurs modalités de différenciation sont ainsi proposées. Il importe néanmoins que les élèves allophones puissent aussi se situer par rapport aux attendus du niveau dans lequel ils sont scolarisés.

Adaptations de l'évaluation : de la préparation à la remédiation

Avant la passation	Pendant la passation	Après la passation
Fournir en amont les critères précis d'évaluation, expliciter les compétences évaluées, les connaissances à acquérir	Prévoir différents étayages ou aménagements : - des supports visuels pour faciliter la compréhension des consignes, avec des	Aménager le barème en fonction des compétences travaillées et comprises en amont.

¹ André de PERETTI, « Formation d'enseignants et langues vivantes. Questions d'évaluation », Le Français dans le monde, n° spécial « Recherches et applications », août-sept. 1992, pp. 128-132

S'appuyer, notamment, sur les échelles descriptives fournies lors des examens (DNB, EAF)	pictogrammes, schémas, photos ou dessins - des documents plus lisibles avec une police ou des interlignes augmentés (Arial 12 ou Calibri 14)	
Proposer un exemple modélisant pour s'assurer de la compréhension des attendus	Consignes : - Limiter les énoncés aux informations strictement nécessaires - Utiliser des phrases simples, éviter les parenthèses, les subordonnées. Simplifier le vocabulaire - Mettre en évidence les mots-clés - Lire et expliciter les consignes à l'oral	Expliquer quelques erreurs, prodiguer des conseils puis laisser l'élève corriger et évaluer la nouvelle version d'une production orale (enregistrée) ou écrite.
Pratiquer l'évaluation formative : donner des exemples d'exercices analogues à ce qui sera proposé en évaluation, organiser des entraînements entre pairs, évaluer les connaissances à l'oral dans un premier temps	Éviter la surcharge cognitive : réduire le nombre de questions et / ou la longueur du texte, qui pourra également être lu ou enregistré.	Établir un contrat d'apprentissage linguistique : expliquer quelques erreurs ciblées et en retenir deux ou trois qui seront évaluées les fois suivantes
Aider l'élève allophone à préparer l'évaluation : construction de fiches : connaissances, méthodes, points à vérifier, etc.	Accompagner l'élève individuellement : lui demander de reformuler les consignes afin d'en vérifier la compréhension, répondre à ses interrogations	Fournir des exemples de réussite modélisants
Apprendre aux élèves à utiliser le dictionnaire papier, en permettre un usage régulier et pertinent pour qu'il soit efficace et qu'il n'occasionne pas une perte de temps en situation d'examen.	Autoriser l'utilisation du dictionnaire bilingue comme aux épreuves de DNB et des EAF ²	Lors de la remise des évaluations, vérifier la compréhension des annotations sur la copie puis expliquer la démarche évaluative choisie à l'élève concerné et à sa famille.
Pour les classes à examen, proposer régulièrement des exercices avec des consignes préparatoires à	Accorder un temps supplémentaire	Rendre l'élève allophone acteur de son évaluation, par exemple, en lui faisant :

² Note de service du 13 décembre 2023 publiée au BO du 18 janvier 2024, autorisant l'utilisation d'un dictionnaire bilingue pour certaines épreuves des examens scolaires et de certifications pour les élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA) à compter de la session 2024 <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo3/MENE2331970N>

celles du DNB ou des EAF, pour une acquisition progressive des compétences visées. Par exemple : éléments à surligner, réponses par un mot ou groupe nominal, rédaction partielle du devoir, QCM		- choisir quel exercice sera pris en compte dans l'évaluation d'une compétence explicitée - rédiger des bilans métacognitifs (« Ce que j'ai appris », « comment je m'y suis pris », « comment je peux réutiliser ce savoir ») - rédiger des projets de progrès
--	--	--

Adaptations en fonction des compétences évaluées

Lecture	Écriture	Oral	Étude et maîtrise de la langue
Fournir une version du texte, raccourcie, adaptée ou (en partie) abrégée	Proposer une dictée à l'adulte pour entrer dans le travail d'écriture	Permettre à l'élève allophone d'écouter ses pairs avant de produire son oral	Pour chaque évaluation, fixer un objectif précis de ponctuation, de syntaxe, d'accord, de conjugaison puis en augmenter progressivement le nombre
Autoriser ou faciliter le recours au texte original ou à sa traduction, à une version orale ou illustrée	Accepter le passage par la langue d'origine – pour le brouillon, notamment	Proposer la possibilité d'enregistrer son oral et de l'envoyer pour encourager le travail de reprise et de corrections successives	En dictée (collège), cibler un seul objectif de réussite et le formuler explicitement à l'élève (dictées aménagées, dans un premier temps) ; proposer un audio qui laissera le temps nécessaire à l'élève de comprendre
Dans certains cas, fournir le texte support en amont	Autoriser le dictionnaire, un référentiel de conjugaison, les fiches de vocabulaire, le classeur ou des fiches méthodologiques (guide sur la structure du devoir, amorces de phrases, connecteurs logiques, vocabulaire spécifique)		Réécriture (collège) : le professeur, puis, plus tard, l'élève, commence par surligner les mots à transformer. Dans un premier temps, une seule consigne de transformation est fournie.

Autoriser l'utilisation du dictionnaire bilingue comme aux épreuves de DNB et des EAF ³ ou d'un outil informatique permettant la traduction	Proposer la possibilité de terminer la partie non rédigée ultérieurement, ou à la maison		
	Demander la réécriture d'un passage ciblé qui fera l'objet de l'évaluation spécifique	Expliquer quelques erreurs ciblées, puis demander une nouvelle version qui, seule, sera évaluée	



Points de vigilance : comment évaluer ou comment noter ?

- Valoriser les connaissances et compétences acquises antérieurement dans une autre langue que le français
- Valoriser le travail personnel des élèves allophones et les progrès effectués
- Utiliser un outil qui rende visibles les progrès et l'évolution du travail, comme une courbe de progrès ou un portfolio qui recueille des productions
- Pratiquer le plus fréquemment possible l'évaluation informelle et invisible (*feedbacks* oraux, annotations écrites)
- Faire l'effort de comprendre la pensée que les élèves allophones ont voulu exprimer sans se focaliser sur les erreurs linguistiques saillantes
- Évaluer de manière positive : observer les réussites, par exemple les connaissances disciplinaires acquises, et leur accorder des points plutôt qu'en ôter dans une logique soustractive
- Donner le droit à l'essai : certaines évaluations sont notées partiellement, ou ne le sont pas ; certaines notes ne sont pas comptabilisées dans la moyenne ; l'intégralité de la copie n'est pas notée ; les questions incomprises ne sont pas évaluées
- Informer régulièrement les élèves et les familles : présenter les modalités de l'évaluation, les progrès, ce qu'il reste à acquérir
- Sur les copies ou à l'oral, formuler des appréciations incitatives, orientées vers l'action (ce qu'il faut faire)
- Sur les bulletins, proscrire les jugements de la personne, éviter les formules laconiques qui pénalisent les élèves allophones surtout au moment de l'orientation

³ Idem.

- Dans le livret scolaire et le bulletin, préciser toute spécificité permettant de nuancer la moyenne obtenue par un élève allophone, ou une modalité particulière d'évaluation liée à la maîtrise de la langue de scolarisation⁴



Pour aller plus loin ...

- MENDONÇA DIAS Catherine, « Évaluer un élève allophone : trouver l'équité », dans Castincaud F. et Zakhartchouk J.-M. (coord.), *L'évaluation, plus juste et plus efficace : comment faire ?*, Canopé Éditions, coll. Repères pour Agir, 2014, p. 135-139.
- RAVEL Magali, « Évaluer n'est pas forcément noter : l'évaluation des élèves nouvellement arrivés », *Les Cahiers de l'ASDIFLE*, mars 2011, n°23, p.73-77.
- Évaluer dans le second degré (rubrique ENEA) : <https://casnav.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique268>

⁴ Note de service du 28 juillet 2021, publiée au BO n°30 du 29 juillet 2021, disponible sur EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/document/12571/download>